

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 705

présenté par
Mme Brulebois

à l'amendement n° 468 de M. Portier

ARTICLE 1ER E

À l'alinéa 2, après le mot :

« soudeurs »

insérer le mot :

« , chaudronniers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La construction comme l'entretien suppose la fabrication de pièces qui relève de formations de base comme la chaudronnerie et la soudure. Or les formations dans les lycées professionnels ont beaucoup de mal à remplir leurs sections et à motiver les jeunes.

Nous l'avons constaté cet été les soudeurs de haut niveau expérimentés font cruellement défaut en particulier sur le chantier de l'EPR de Flamanville et chaque fois que nous rencontrons des problèmes de corrosion.

Ces métiers de base sont plus que jamais essentiels à la filière nucléaire nucléaire ils doivent être valorisés alors que l'on estime qu'il manque 7000 soudeurs en France

Cette filière métallurgique de très haute technologie doit être valorisée et faire l'objet de communication pour que le dynamisme et le savoir-faire de ces métiers soient optimisés par des formations adaptées aux nouveaux emplois du nucléaire de demain.